



**Jean-François Lefebvre, Maire
et le Conseil Municipal vous prient de bien vouloir
assister à la cérémonie commémorant l'Armistice du
11 novembre 1918 qui se déroulera**

à 10h au Monuments aux Morts

**A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera
offert à la salle communale**